

Compagnie d'Assurance sur la Vie

LA SAUVEGARDE

SIEGE SOCIAL

MONTREAL.

BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 1909

BALANCE DES COMPTES

ACTIF	
Débitures d'après prix d'achat	\$211,114.36
Banque Provinciale (actions) (1)	\$ 5,000.00
Ville de Bordeaux	25,569.85
Bromptonville	8,877.06
Village Delorimier	10,000.00
Village L'Annonciation	14,000.00
Village La Malbale	7,000.00
Mon. Nat. Sherbrooke	10,000.00
Corp. Village Napierville	4,490.88
Village Pointe Gatineau	5,000.00
Ste-Agathe des Monts	4,892.40
St-Cyprien Napierville	4,490.88
St-Jean de la Croix	9,636.53
Fabrique St-Méthode	11,240.42
Saraguay Elec. & Power, avec garantie par la municipalité de Cartierville	27,954.42
Mun. Trois-Rivières	21,054.42
Corporation Verdun	9,507.50
Village Ville-Marie	32,000.00
Plus value des débiteures	6,602.68
Immeuble, 26 rue St-Jacques	36,000.00
Intérêts accrus	4,069.96
Argent en banque, compte des agents, primes dues, effets à recevoir, prêts sur polices, mo- biller et papeteries, etc.	58,115.52
En caisse	419.06
	<u>316,321.58</u>

(1) Ces actions ont été vendues depuis et cette somme de \$5,000.00 encaissée.

PASSIF	
Dû aux médecins et aux fournisseurs	\$ 4,148.39
Primes en suspens, valeur de rachat en suspens	629.04
Réclamations au décès, en voie de règlement	1,000.00
Réserve (Statutaire) sur polices (calculée d'après la table H. M.)	281,738.87
Total passif	<u>287,516.30</u>

SURPLUS NET \$28,805.28

\$316,321.58

COMPTE "REVENUS ET DEPENSES"

REVENUS	
Primes (moins réassurances)	134,355.81
Intérêts sur placements	10,207.22
Amendes et honoraires	189.50
	<u>144,752.53</u>

DEPENSES	
Paiements faits sur polices	\$ 15,477.24
Commissions et frais généraux des agents et salaires du personnel du bureau	47,297.73
Taxes et licences	2,833.24
Loyer, Mobilier, etc.	2,895.95
Honoraires médicaux	6,652.00
Frais généraux	10,578.60
	<u>\$ 85,734.76</u>
Augmentation de la Réserve en 1909	50,325.81
	<u>136,060.57</u>
Surplus	<u>8,691.96</u>
	<u>144,752.53</u>

ASSURANCES NOUVELLES DU 1er janvier au 31 décembre 1909	\$1,120,200.00
MONTANT D'ASSURANCE en vigueur au 31 décembre 1909	4,063,343.00
REVENU DES PRIMES sur les assurances en vigueur	149,118.56

MONTREAL, 15 FEVRIER 1910.

P. BONHOMME,

Gérant Général.

11 janvier, 1910.

12 février, 1910.

P. BONHOMME, Gérant Général.

La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie.
Montréal, Qué.

Mon cher Monsieur,

Je certifie par les présentes que suivant les listes qui m'ont été soumises, la Compagnie avait 3,787 polices courantes, au montant de \$4,063,343, à la clôture des opérations, le 31 décembre, 1909; et la réserve légale exigée au même temps pour ces polices, selon la table de mortalité H. M., à 3 1-2 pour cent d'intérêt, s'élevait à 281,738.87.

"Signé **WALTER C. WRIGHT,**
Actuaire Consultant.

P. BONHOMME, Gérant Général,

"La Sauvegarde, Montréal.

Mon cher Monsieur,

J'ai votre honorée du 11 février, qui me convainc parfaitement que les chiffres de la Compagnie, tels qu'ils sont donnés maintenant dans mon rapport complet, sont tout-à-fait corrects.

Je pense que je ne puis conclure plus convenablement, que de vous féliciter cordialement sur le bon état de la Compagnie et d'exprimer l'espoir que l'année courante sera autant sinon plus satisfaisante.

"Signé **WALTER C. WRIGHT,**
Actuaire Consultant.

N.B. — Jusqu'à l'année 1908, la Compagnie n'avait pas cru nécessaire de réquérir les services d'un actuaire officiel, se contentant de faire effectuer le calcul de la réserve par le personnel du bureau. Cette année, pour donner plus de satisfaction au public en général et aux actionnaires en particulier, le Conseil de Direction a cru devoir confier à l'un des Actuaire les plus compétents du Continent Américain, la compilation complète de la réserve.

Les certificats reproduits ici parlent par eux-mêmes et se passent de tout commentaire.

P. B.